



Contre la loi Blanquer, tou.te.s en grève le 19 mars **13h : Manifestation au Luxembourg**

« Les enseignant.e.s d'Ivy, réuni.e.s en assemblée générale le jeudi 14 Mars 2019 en présence des représentant.e.s syndicaux de la CGT Educ'Action, du SNUDI-FO, du SNUIPP et de SUD, appellent à une Assemblée générale la plus large possible (1^{er} et 2^d degré) le mardi 19 mars à 10h, jour de grève, à l'école Joliot Curie A afin de décider ensemble des actions futures »

Les mauvais coups s'amoncellent ces dernières semaines sur l'école et ses personnels, notamment avec le projet de loi Blanquer :

- **qui avec les EPSF prévoit de mettre les écoles sous tutelle des principaux-pales de collèges**, en supprimant de fait les actuels directeurs-trices, en multipliant les regroupements d'écoles avec les collèges et en aboutissant à des établissements à taille démesurée
- **qui veut museler la parole des enseignant.e.s** y compris en dehors de leur temps de service ;
- **qui oblige les collectivités à financer les maternelles privées** et les « jardins d'enfant » (dotés pour une période transitoire de deux ans des mêmes missions que l'école maternelle) ;
- **qui supprime toute évaluation indépendante** (CNESCO) et instaure une mise en concurrence des écoles ;
- **qui supprime les ESPE, le statut d'EFS** et prévoit d'utiliser des étudiant.e.s sur des missions de remplacement à bas coût.

A ce projet de loi s'ajoute la remise en cause des règles du mouvement. Si la mobilisation des organisations syndicales du département a permis de faire évoluer les choses dans le bon sens concernant le barème, l'obligation pour les collègues à titre provisoire de postuler à titre définitif sur des « vœux larges » en leur forçant la main est tout simplement inacceptable. **Le vote contre a été unanime au CTSD.**

Toutes ces mesures s'inscrivent aussi dans une politique d'ensemble du gouvernement qui veut remettre en cause tous les régimes de retraite (dont le code des pensions des fonctionnaires) et qui, dans la Fonction publique, notamment avec la réforme Dussopt, prévoit de remettre en cause les CAP, d'instaurer le salaire « au mérite », d'augmenter le nombre de contractuel.le.s, de remettre en cause le statut...

L'avenir de l'école telle que nous la connaissons se joue maintenant !

C'est pourquoi nos organisations syndicales appellent les collègues du département à se mettre massivement en grève le mardi 19 mars, et à se réunir en Assemblées générales pour décider ensemble des actions futures.